

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres

en exercice	38
présents	22
absents ayant donné pouvoir ou procuration	6
Absents	10
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

4 Avril 2023

Date d'affichage

13 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Antoine OTTAVI, Angèle MANFREDI, Marie Toussainte SISTI, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Marlène GIUDICELLI,

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Jean Noel GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Marie MONTI FOUILLERON à Marie-Toussainte SISTI, Muriele ELEGANTINI à André ROCCHI, Lisa FRANCISCI à Anne Marie CHIODI, Sébastien GUIDICELLI à Christian PAOLI, Jean Jacques FRATICELLI à Agnulina ANDREANI, Philippe SUSINI à Angele MANFREDI.

Absents : Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Esteban SALDANA, Jean Noël PROFIZI, Jacques BARTOLI, François TIBERI, Stella MORACCHINI Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI, Guy MOULIN PAOLI.

Secrétaire de séance : Don Marc ALBERTINI

Délibération n°1823 Objet : Compte de Gestion Budget Principal 2022

Le compte de gestion du budget général de l'exercice 2022 remis par le Trésorier se résume comme suit :

- Dépenses de fonctionnement de l'exercice: 4 695 931.16€
- Recettes de fonctionnement de l'exercice : 4 528 718.45€

- Dépenses d'investissement de l'exercice : 1 322 615.07€
- Recettes d'investissement de l'exercice : 2 327 587.32€

- Solde global de fonctionnement : + 1 775 295,04€

(Résultat de l'exercice + 002 report de l'exercice)

-167 212.71€ + 1 942 507.75 €)

- Solde global d'investissement : 789 359,12€

(Résultat de l'exercice + 001 report de l'exercice)

1 004 972.25 € -215 613.13€)

- Solde global : 2 564 654,16€

(Réalisation + Report)

837 759,54€ + 1 726 894,62€)

Au vu de ces montants, le compte de gestion 2022 est conforme au compte administratif 2022.

Le Président rappelle aux Membres du Conseil Communautaire que l'exécution du Budget Primitif M14 en dépenses et en recettes pour l'année 2022 a été réalisé par Madame Anita BIDAL du 01/01/2022 au 31/12/2022 en poste à Borgo et que les comptes de gestion établis sont conformes aux comptes de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion établi Madame Anita BIDAL et celles du Compte administratif de la Communauté de Communes,

Ayant entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

-Adopte et approuve le compte de gestion M14 ainsi établi par Madame Anita BIDAL pour l'exercice 2022 et dont les écritures sont conformes à celles de la Communauté de Communes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI